

Titre du projet	Adoption IPAM
TÉLÉSANTÉ - 3 Centre de soutien des services numériques en santé	RCG-1021-075
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué/an
Toutes les spécialités	4 655 421 \$ 2021-2022 : 2 503 500 \$ 2022-2023 : 2 151 921 \$
	Début du projet
	2021-2022
Contexte	
<p>Les médecins spécialistes et les patients du Québec ne bénéficient pas actuellement du soutien requis pour les accompagner dans le changement numérique souhaité pour assurer la transformation et la modernisation des systèmes technologiques du réseau de la santé.</p> <p>La télésanté est une modalité d'organisation et de dispensation de services complémentaire aux modalités conventionnelles utilisées. Elle permet de rendre accessibles, à distance, des services cliniques traditionnellement offerts en présentiel par les professionnels de la santé et des services sociaux. Ces professionnels peuvent ainsi intervenir auprès de patients à l'aide d'outils technologiques sécurisés. Il est également possible de recourir à des objets connectés ou à des outils d'autogestion des services et des symptômes pour compléter l'offre de télésanté.</p> <p>Bien que cette modalité ait été utilisée depuis plusieurs années, la pandémie de la COVID-19 et les mesures de distanciation physique qu'elle a imposées ont permis des avancées importantes pour son déploiement et son utilisation.</p> <p>Ainsi, dans l'optique d'une vision de pérennité et à l'aube de l'arrivée des grands projets nationaux en soins virtuels, des ressources supplémentaires sont requises afin de terminer l'accompagnement et le soutien nécessaire pour l'appropriation des outils et trajectoires.</p>	
Description du projet	
<p>Le présent projet vise à mettre à la disposition des médecins et des usagers, un soutien opérationnel dans l'utilisation des technologies et à rendre disponible certains équipements pour faciliter l'utilisation optimale des soins virtuels dans les établissements.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribuer les ressources nécessaires pour mettre en place le centre de soutien qui sera utilisée autant pour les spécialistes que pour leurs patients. En plus de la suite collaborative O365, le centre de soutien pourra ajouter graduellement d'autres services destinés aux mêmes clientèles (ex. : plateforme de soins virtuels télésanté, soins virtuels en ophtalmologie, pathologie numérique, agir tôt, etc.). • Rendre disponibles les outils complémentaires aux médecins spécialistes pour la réalisation des activités de télésanté. Ainsi, les équipements suivants seront mis à la disposition pour faciliter l'utilisation optimale des soins virtuels dans les établissements : 	

- Jetons de téléaccès : le service de téléaccès peut être utilisé pour des activités administratives et cliniques et permet aux cliniciens d'accéder aux systèmes cliniques des établissements qui sont situés à l'intérieur du réseau intégré de télécommunications et multimédia.
- Service de télécopie infonuagique : ce service est fourni par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) en complément aux outils de télésanté dans le contexte de la pandémie. Il permet d'acheminer un courriel et ses pièces jointes vers un télécopieur. Ainsi, il permet la transmission d'ordonnances et autres documents cliniques sensibles aux autres professionnels qui n'ont pas encore d'adresses courriel sécurisées et en attendant la mise en place du service d'échanges d'ordonnances numériques.
- Dans le cadre de la disponibilité de *Office 365* pour les médecins spécialistes en cabinets, ces derniers ont demandé que leur personnel administratif puisse aussi avoir accès à des licences *Office 365* pour collaborer plus efficacement avec eux et ainsi les accompagner dans la gestion des soins virtuels. Des licences *Office 365* ont été ajoutés à la liste des logiciels à fournir pour permettre cette fluidité des communications avec les patients et interprofessionnelles.
- D'autres équipements technologiques sont prévus pour la médecine spécialisée afin de fournir les outils nécessaires aux médecins en établissement afin d'offrir une prestation de soins délocalisée de qualité lorsque requis. Par exemple, fournir des caméras, casques d'écoutes, stéthoscopes électroniques pour rendre les téléconsultations et autres activités cliniques plus fluides.

Objectif(s)

Les objectifs du projet sont :

- Octroyer au MSSS un financement provincial pour la mise en place du centre de soutien;
- Procéder aux acquisitions matérielles et logicielles (billetterie, système téléphonique, etc.);
- Recruter les ressources humaines (5) et les former;
- Soutenir les ressources recrutées par les établissements tout au long du projet (CCT, CO, chargé de projet, MSSS);
- Se doter d'un modèle de gouvernance du centre de soutien;
- S'assurer de la cohérence des réalisations avec le plan d'action provincial en continu par le chargé de projet du MSSS;
- Procéder à l'évaluation des services de soutien mise en place ;
- Réaliser les mises à jour nécessaires

Responsable de la mise en œuvre

Ministère de la Santé et des Services sociaux